



03.27.98.47.43

ufa@ddl-douai.fr

67 rue Jean de Gouy, 59500 Douai



Certification professionnelle Chargé de Recrutement et Conseils en Ressources Humaines (2025-2026)

Le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncc/36500/>

Libellé exact de la certification : Chargé de recrutement et conseils en ressources humaines

Code RNCP : 36500

Nom du certificateur : ADMTC / ESCOT

Date de publication de la certification : 1er juin 2022

● PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.



● PRÉREQUIS

- Titulaires d'un diplôme ou d'une certification de niveau 5 (Bac + 2) ;
- Titulaires d'un niveau de diplôme ou certification de niveau 5, complété d'1 an d'expérience minimum dans le secteur visé par la certification.
- Titulaires d'un Diplôme ou certification de niveau 4 avec 3 ans d'expériences professionnelles minimum pour toutes les voies d'accès (formation initiale ou continue).

● MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS



- Prise de contact obligatoire par mail : ufa@ddl-douai.fr ou téléphone : 03 27 98 47 43
- Incription via Parcoursup recommandée
- Un entretien sur site vous sera proposé pour définir votre projet et les modalités d'inscription
- Un rendez-vous avec le chef d'établissement est obligatoire
- À l'issue de cet échange, un dossier de candidature vous sera remis
- Vous devrez ensuite rechercher une entreprise d'accueil pour établir votre contrat d'apprentissage

● L'UFA peut vous accompagner et vous orienter dans vos démarches



- Une fois l'employeur trouvé, le responsable de l'UFA prendra contact avec l'entreprise pour la mise en place du contrat

Début de formation : septembre 2024

Fin de formation : juillet 2026

Volume horaire : 427 heures

Inscriptions possibles jusqu'au 31 décembre 2024

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

● OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le jeune sera capable de :

- Analyser un besoin en recrutement, rédiger une offre d'emploi conforme aux obligations légales et construire un cahier des charges précis pour sécuriser la demande du commanditaire.
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de sourcing pertinente en sélectionnant les canaux adaptés, en utilisant les outils digitaux et l'intelligence artificielle, et en assurant un suivi via des tableaux de bord dédiés.
- Réaliser des actions de prospection, développer des partenariats et conduire des actions de marketing RH pour attirer durablement des candidats et enrichir le vivier de talents.
- Qualifier les candidatures, mener des entretiens en face à face ou à distance, adopter une posture professionnelle et utiliser des outils d'évaluation adaptés pour vérifier l'adéquation entre les profils et les besoins de l'entreprise.
- Gérer et suivre les candidatures grâce aux outils numériques (CRM, tableaux de bord) afin de faciliter la prise de décision, le reporting et la continuité du processus de recrutement.
- Participer à l'intégration des nouveaux collaborateurs, concevoir un onboarding efficace et contribuer à la qualité de vie au travail en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation.
- Réaliser un diagnostic RH, contribuer à la GPEC, organiser des actions de formation et accompagner le développement des compétences en tenant compte du cadre légal et financier.
- Maîtriser les principaux aspects juridiques de la gestion du personnel, traiter les éléments fondamentaux du droit du travail et participer au suivi de la paie ainsi qu'à la mise en place d'une politique de rémunération motivante.
- Contribuer à la dématérialisation et à l'optimisation des processus administratifs RH via des outils numériques ou un SIRH, dans le respect du cadre législatif et du RGPD.
- Concevoir un tableau de bord RH intégrant des indicateurs de performance, réaliser un reporting fiable et participer aux démarches d'amélioration continue.
- Mettre en œuvre une action de communication interne RH, en utilisant les outils numériques dédiés, afin de favoriser la circulation de l'information et l'engagement des salariés.

● PERSPECTIVES POST-FORMATION

Suite de parcours possible :

- Master Management des Ressources Humaines
- Master Gestion des Ressources Humaines (GRH)
- Master Psychologie du Travail et Gestion des Compétences
- Master Recrutement, Mobilité et Gestion des Talents
- Master Droit Social et Relations du Travail
- Master Stratégie et Transformation RH
- Master Management et Développement des Organisations
- Master Communication Interne et Marque Employeur
- Master Digital RH et Innovation Sociale
- MSc Human Resources Management (souvent en anglais, écoles de commerce)

Débouchés :

- Chargé de recrutement,
- Assistant RH,
- Consultant en recrutement,
- Conseiller en insertion professionnelle,
- Chargé de ressources humaines,
- Chargé d'affaires/commercial sédentaire (en agence de travail temporaire, dans un organisme de formation).



ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le Bachelor Chargé de Recrutement et Conseil en Ressources Humaines en alternance est encadré par une équipe d'enseignants, en mesure de dispenser la formation en présentiel. Le rythme de l'alternance est de 2 semaine en entreprise / 2 semaine en UFA.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves individuelles écrites et orales

VALIDATION

L'acquisition de la certification se fait par la validation de tous les blocs de compétences de la certification (4 Blocs), suivant les modalités décrites dans le référentiel d'évaluation des compétences de la certification. Chaque bloc peut s'obtenir indépendamment des autres.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous avons une capacité maximale de 15 alternants.

DURÉE DE LA FORMATION

1 an, 427 heures

TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 9000€ pris en charge par l'OPCO.

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent ... »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Le reste à charge pour l'entreprise qui accueille l'apprenti est à 0€

ACCÉSSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Tous nos plateaux techniques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean BOSCO : handicap@cfajeanbosco.fr

COORDONNÉES

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Mme Isabelle Leroux

Mail: isabelle.leroux@cfajeanbosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr

2025

LES TAUX POUR :

Taux de réussite aux examens	Non concernée
Taux d'interruption en cours de formation	Non concernée
Taux de poursuite d'études	Non concernée
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Non concernée
Taux d'insertion dans un des métiers visés	Non concernée

VALEUR AJOUTÉE

- Un suivi individualisé des étudiants rendu possible par la taille humaine de la structure
- Un point écoute pour les étudiants
- Les salles spacieuses équipées wifi
- Open space convivial
- Des formateurs professionnels
- Foyez convivial
- Ordinateur sur toute la durée de l'apprentissage

Inscrис-toi

cfa
JEAN BOSCO

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Mme Isabelle Leroux
Mail: isabelle.leroux@cfajeanbosco.fr

